



# Incidents environnementaux

Chez Bell, nous sommes très soucieux de gérer tout incident environnemental de façon appropriée et de corriger les causes fondamentales des problèmes. Nous poursuivons nos efforts afin de sensibiliser nos employés et de les mobiliser afin qu'ils signalent tous les incidents environnementaux. Bell a élaboré des procédures rigoureuses pour le traitement des incidents environnementaux. Celles-ci précisent les étapes que les employés doivent suivre et les responsabilités des différentes parties afin d'intervenir adéquatement en cas d'urgence. Nous offrons un soutien pour la déclaration, le contrôle et la correction de tous les incidents environnementaux qui impliquent Bell, sans égard à la quantité de matière déversée ou aux effets potentiels, ni au lieu de l'incident, qu'il soit survenu dans nos installations ou ailleurs.

Le déversement est un type d'incident commun chez Bell, avec un impact potentiel important sur l'environnement. De façon à réduire les impacts associés aux déversements, nous avons installé des trousse de déversement dans chacun des édifices où ce risque existe, de même que dans tous les véhicules qui ont des équipements hydrauliques. De plus, nos réservoirs de produits pétroliers sont également équipés de contenance secondaire et tous les drains à proximité de ces réservoirs sont protégés.

En résumé, en 2017:

- 427 fuites et déversements ont été signalés par nos employés, dont 78 % étaient liés à des fuites d'halocarbures des systèmes de climatisation
- 364 incidents (85% des 427 incidents signalés) concernent des quantités inférieures aux seuils de déclaration gouvernementaux
- Aucune infraction environnementale entraînant l'imposition d'une amende
- 14 préoccupations signalées par des tiers
- 526 litres d'hydrocarbures déversés à partir de véhicules, de réservoirs ou de génératrices
- 872 litres de liquides corrosifs déversés à partir de batteries du réseau
- 5,157 kg d'halocarbures additionnels ont été relâchés à partir de nos systèmes de climatisation dû à des défaillances de systèmes.

Ces incidents ont eu un impact limité ou nul sur l'environnement et ont fait l'objet d'interventions diligentes, conformément à toutes les exigences réglementaires.

NOUS AVONS DEFINI DES OBJECTIFS CLAIRS POUR LA GESTION DES INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX :

- ADOPTER UNE APPROCHE PROACTIVE AFIN DE PREVENIR LES INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX
- CORRIGER LES CAUSES PROFONDES DES INCIDENTS REPETITIFS AFIN D'EN REDUIRE LA RECURRENCE
- CORRIGER PROMPTEMENT TOUTE SITUATION QUI NE PEUT ETRE PREVENUE
- VEILLER A L'ELABORATION ET A LA MISE A L'ESSAI DE PLANS D'URGENCE APPROPRIES
- S'ASSURER QUE TOUS LES INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX SONT SIGNALES AU GROUPE RESPONSABILITE D'ENTREPRISE ET ENVIRONNEMENT
- GERER DE FAÇON DILIGENTE TOUT INCIDENT PROVOQUE PAR UN TIERS ET POUVANT AFFECTER LES ACTIFS DE BELL